

Paris, 21 x^{me} 1903
1, rue de l'Université

✓

Cher Mousieur,

Vous savez peut-être que notre ami l'abbé Dubarat cessé au 31 x^{me} la publication de ses Etudes, nous avons pensé, mes amis Batcare et Daugain et moi, que le moment était favorable pour fonder une Revue, on-puissent trouver place les travaux sérieux d'histoire, d'archéologie ou d'ethnographie, etc. concernant le Béarn et le Pays Basque. Notre Revue sera d'un caractère plus large que celle de l'abbé Dubarat, et exclusivement scientifique; elle a déjà reçu beaucoup d'encouragements. L'abbé Dubarat nous a promis son appui et sa collaboration. Notre Revue qui portera

l'Acte de Paix du Réara et du Pays Basque,
sera menouette et paraîtra par fascicules
de 48 pages. Nous serions très honorés et
très heureux si vous vouliez nous permettre
d'inscrire votre nom sur la liste de nos
principaux collaborateurs ; il y sera
en bonne compagnie, puisque, outre
l'abbé Dubarat, M. Julian Bonniciex
et dons à l'Université de Bordeaux,
Roger Peyre, de Doye, Labrouzet etc.,
nous ont promis leur concours et leur
appui.

Je me donc espérez, cher Monsieur,
que vous me donnerez une bonne réponse
permettant-moi de la souhaiter prompte,
car notre « appel » aux souscripteurs est
à la veille. J'aurai lancé le vos à la communi-
cation.

Encore, je vous prie présentant
mes respectueux hommages à Madame
Visson et après l'expression de mes
sentiments les plus distingués et dévoués

Yves Courteault
archiviste aux Archives nationales.

En cas où, l'ors et déjà, vous pourriez

19
nous réserver quelque article, nous
l'annoncerions comme à paraître
dans un de nos prochains n°.

Bordeaux. 4 novembre 1910
23 rue de Strasbourg.

rip

Monsieur et cher maître,

Je pense n'être pas tout à fait un inconnu pour vous. Je n'ai pas, quand à moi, perdu le souvenir de quelques heures très agréables passées, il y a quelque dix ans, à Montfort l'Amour, chez le Dr Lamiere. Permettez-moi de vous les rappeler pour introduire une requête.

Il y a trois ans, il y a quatre ans, une fédération des sociétés savantes du Sud-Ouest. Elle s'appelle l'Union historique et archéologique du S.-O. Elle publie un bulletin trimestriel, qui constitue une revue de bibliographie régionale, et que je rédige. C'est un instrument de travail si je puis dire de nos érudits locaux, dont il facilite les recherches. De plus, cette Union tient des congrès. Il y en eut un à Bordeaux en 1907, un second à Toulouse en 1908, un troisième en mars dernier à Auch. Le quatrième se tiendra en 1911 à Briançon. Je me prépare pour deux sociétés locales, Société des Sciences et Arts

de Bayonne et Biscarritz - Association.

Sur mon conseil, les organisateurs ont
décidé, pour donner à ce Congrès un intérêt
plus grand et un caractère original, d'y faire
une grande place aux antiquités basques.
Le Congrès comportera naturellement des
excursions en pays basque : le Jean-le-Luz,
Irun, Fuentarabie, Oyarzun, le Jean-Sidi-d'Ort
et Vieux-Boucau-les-Bains. Mais, de plus, la
séance solennelle et publique sera consacrée
à faire connaître et à glorifier les îles basques.
Sur ma proposition M. de Urquijo a bien voulu
accepter d'y faire une conférence où il nous
exposera le problème basque et les efforts
faits pour le résoudre. Cela sera très instructif
pour nos historiens et archéologues gascons,
peirignauds, charentais, que, pour que tous,
ignorent absolument ces questions. D'occasion
m'a paru bon de les leur faire connaître,
et le mettre; en particulier, au courant du
mouvement qui a provoqué la Reme interna-
tionale. M. de Urquijo espère obtenir que
quelques basquians espagnols notables,
adhaires de la Reme, adhèrent au

Congrès, y assisteuse et y favorise des communications.

Vous ne sera pas, si long, surpris, Monsieur et cher Maitre, que nous ayons tous penser à vous pour la présidence du Congrès. Celui de Bordeaux eut pour président M. Guilliam, celui de Baye M. Cartartha, celui d'Aspe M. François Habarague, il élique entraîné de notre Vision. Nous espérons que le Congrès à Briançon-Bagonne sera présidé par M. Julian Vinton. Le représentant français le plus qualifié de cités basques.

Cette présidence consistera à... préparer:
1^e la séance solennelle; 2^e le banquet. etc. y prononcer une allocution d'ouverture et un toast. C'est tout. La charge, sur le sujet, n'en sera pas lourde. Tout ce qui concerne l'organisation du Congrès, le programme des séances, les détails d'ordre matériel sera réglé par une commission locale, composée de délégués bagonnais et briançots.

La date n'est pas encore fixée. On en a envisagé deux: la vacance de l'âge et la première quinzaine d'août. M. Feuillardet, président de Briançon-Association, m'a écrit que la seconde aurait la préférence de ses

colléges. Je la crois aussi bien choisie. Si,
comme je l'espére, vous acceptez ma proposition,
vous courrirez-tant-être ? N'ayez pas l'habitude
de paner une partie à soy va caner à Guillemy ?

Je me permets de vous demander une
réponse à ces deux questions. La démarche
que je fais auprès de vous est tout officielle.
La commission d'organisation du Congrès vous
adressera ensuite une demande officielle.

Veuillez agréer, Monsieur le chef Maître,
l'expression de mes sentiments respectueux et
d'obéissance.

P. Courteau ^{et} C

professeur d'histoire au S.O. à la
Faculté des lettres de Bordeaux
secrétaire général de l'Union
hist. et archéol. du S.O.